

# Exploitation des rapports d'activité harmonisés

des CMPP de la région Grand Est

*Données 2016*



*Étude produite à la demande de l'ARS Grand Est  
par le CREAI Grand Est  
et réalisée par Stéphane Bernard, conseiller technique,  
sous la direction de Thibault Marmont*

*Rapport final - Janvier 2019*

# SOMMAIRE

<b>I. PRESENTATION DES TRAVAUX ET DES CMPP DE LA REGION GRAND EST .....</b>	<b>5</b>
1. <i>Couverture géographique.....</i>	5
2. <i>Plages d'ouverture.....</i>	7
<b>II. ACTIVITE POUR LES ENFANTS DE LA FILE ACTIVE.....</b>	<b>8</b>
3. <i>File active et mobilité.....</i>	8
4. <i>Modalités d'accompagnement au cours de l'année 2016.....</i>	9
5. <i>Synthèses effectuées dans l'année .....</i>	9
<b>III. INTERVENTIONS DES PROFESSIONNELS AUPRES DES ENFANTS.....</b>	<b>10</b>
6. <i>Séances et actes réalisés au CMPP.....</i>	10
7. <i>Séances et actes réalisés hors du CMPP.....</i>	10
8. <i>Interventions réalisées par les différents professionnels.....</i>	11
<b>IV. COORDINATION, PREVENTION ET PARTENARIAT.....</b>	<b>12</b>
9. <i>Coordination et formations .....</i>	12
10. <i>Partenariat .....</i>	13
<b>V. ENFANTS PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2016 .....</b>	<b>14</b>
11. <i>Dernière modalité d'accompagnement.....</i>	14
12. <i>Age et sexe.....</i>	15
13. <i>Diagnostic par catégories cliniques .....</i>	16
14. <i>Situation par rapport au handicap .....</i>	18
15. <i>Délai d'attente avant accueil en CMPP .....</i>	19
<b>VI. ENFANTS RECUS POUR LA PREMIERE FOIS EN 2016 .....</b>	<b>20</b>
16. <i>Origine des enfants entrés au CMPP en 2016 et délai d'attente.....</i>	20
17. <i>Caractéristiques des enfants entrés en 2016.....</i>	22
<b>VII. ENFANTS SORTIS EN 2016 .....</b>	<b>24</b>
18. <i>Parcours des enfants sortis en 2016.....</i>	24
<b>VIII. RESSOURCES HUMAINES .....</b>	<b>26</b>

# Table des illustrations

Tableau 1. Répartition des CMPP de la région Grand Est .....	5
Tableau 2. Caractéristiques de la file active en 2016, par département .....	8
Tableau 3. Modalités d'accompagnement.....	9
Tableau 4. Synthèses effectuées dans l'année.....	9
Tableau 5. Séances et actes réalisés, par département.....	10
Tableau 6. Séances et actes réalisés hors du CMPP.....	10
Tableau 7. Interventions réalisées, par département.....	11
Tableau 8. Réunions internes et avec les partenaires.....	12
Tableau 9. Participation à des formations et colloques .....	12
Tableau 10. Intervention à des colloques et journées d'études .....	12
Tableau 11. Modalité d'accompagnement des enfants présents au 31 décembre 2016.....	14
Tableau 12. Diagnostic selon les catégories cliniques CFTMEA .....	16
Tableau 13. Diagnostic selon les catégories cliniques CIM10 .....	17
Tableau 14. Enfants avec un dossier MDPH ou une mesure de protection.....	18
Tableau 15. Délai d'accueil au CMPP .....	19
Tableau 16. Répartition des enfants entrés en 2016 selon qui a conseillé ou adressé (% en colonne)20	
Tableau 17. Délai d'attente pour un 1 <sup>er</sup> RDV et pour le bilan/les soins .....	21
Tableau 18. Mode de scolarisation des enfants de 3 ans ou plus.....	22
Tableau 19. Temps de trajet domicile-CMPP .....	23
Tableau 20. Durée d'accompagnement des enfants sortis en 2016.....	24
Tableau 21. Motif de sortie du CMPP .....	25
Tableau 22. Parcours envisagé après le CMPP.....	25
Tableau 23. Nombre d'ETP du compte administratif par métier .....	26
Tableau 24. Part d'emploi non pourvus (région Grand Est).....	28

Figure 1. Nombre annuel de jours d'ouverture.....	7
Figure 2. Nombre d'heures d'ouverture par semaine.....	7
Figure 3. Taux de jeunes vus pour 1 000 habitants de moins de 20 ans.....	8
Figure 4. Partenariats des CMPP .....	13
Figure 5. Fréquence des interventions pour les enfants en cours de traitement.....	15
Figure 6. Pyramide des âges au 31 décembre 2016.....	15
Figure 7. Répartition selon la CFTMEA (région Grand Est).....	17
Figure 8. Répartition selon la CIM10 (région Grand Est).....	18
Figure 9. Pyramide des âges au 1 <sup>er</sup> acte des enfants entrés en 2016 .....	22
Figure 10. Pyramide des âges des enfants sortis en 2016 .....	24
Figure 11. Structure des emplois (par catégorie).....	27
Carte 1. Localisation des CMPP dans la région Grand Est.....	6

## I. PRESENTATION DES TRAVAUX ET DES CMPP DE LA REGION GRAND EST

La région Grand Est compte au 31 décembre 2016 un total de 15 CMPP. Dans le cadre de ce projet, 14 établissements ont renseigné un rapport d'activité harmonisé (RAH). Cela renvoie **un taux de réponse de 93 %**.

### 1. Couverture géographique

Les 14 centres ayant participé se répartissent sur l'ensemble des 10 départements qui composent la région : 6 se trouvent en Champagne-Ardenne, 5 en Lorraine et 3 en Alsace. Le nombre total de sites est de 46 : 14 sites principaux et 32 antennes.

**Tableau 1. Répartition des CMPP de la région Grand Est**

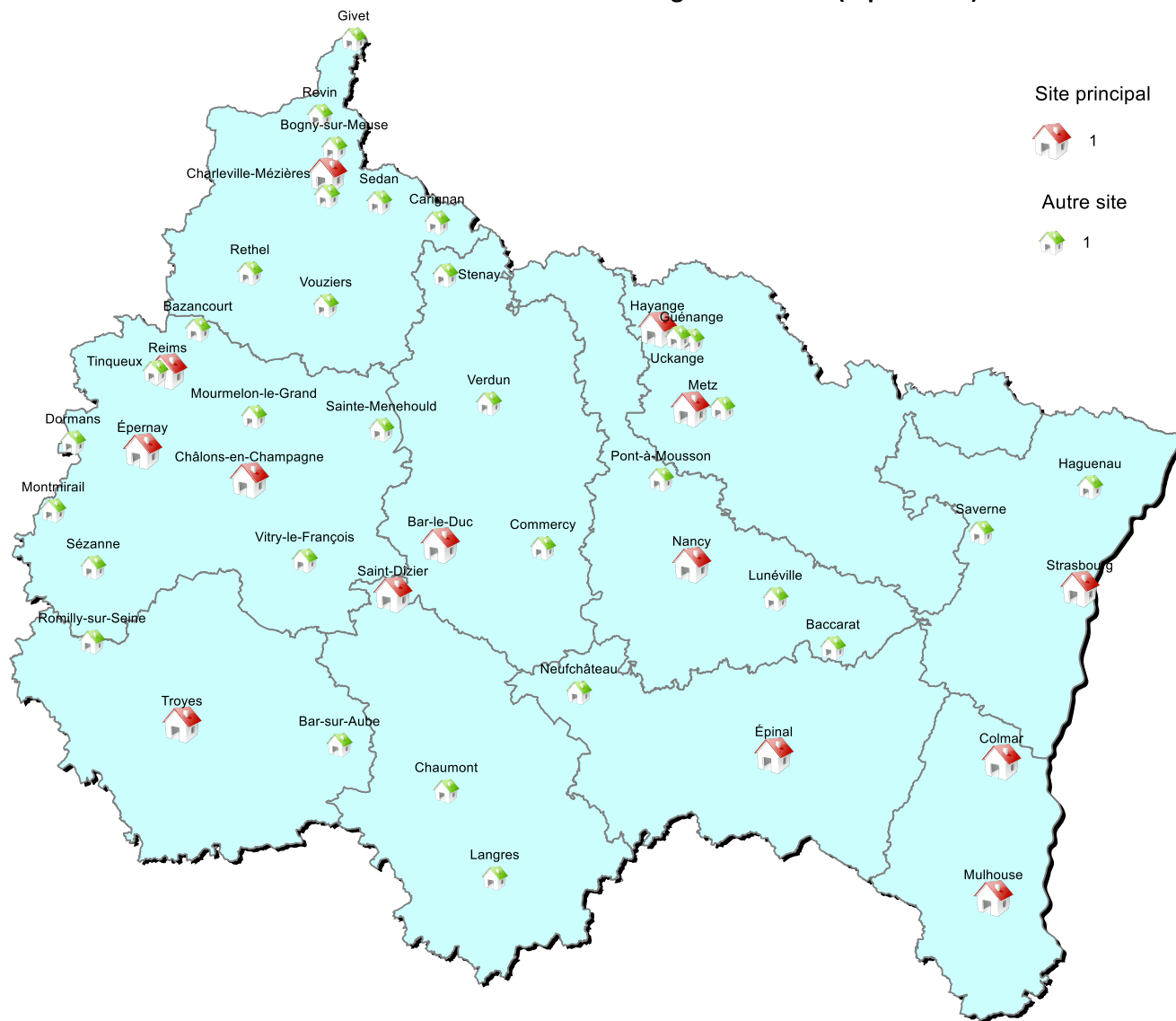
Département	Nb de CMPP	Nb d'antennes	Nb total de sites
Ardennes	1	8	9
Aube	1	2	3
Marne	3	8	11
Haute-Marne	1	2	3
Meurthe-et-Moselle	2	6	8
Meuse	1	3	4
Moselle	2	3	5
Vosges	1	1	2
Bas-Rhin	1	2	3
Haut-Rhin	2	0	2
<b>Grand Est</b>	<b>14</b>	<b>32</b>	<b>46</b>

Source : RAH 2016.

La majorité des CMPP en activité à ce jour a ouvert ses portes au cours des années 70 et 80. Deux structures ont vu le jour pendant les années 90. Le CMPP Nord Moselle est le plus récent, ayant ouvert en 2013.

La carte 1 ci-après permet de visualiser l'implantation des différents CMPP de la région. Globalement, **la plupart des départements offrent des services de proximité**. Les personnes habitant dans le centre-mosellan doivent toutefois effectuer des trajets plus longs que dans les autres territoires pour se rendre dans un service.

Carte 1. Localisation des CMPP dans la région Grand Est (répondants)

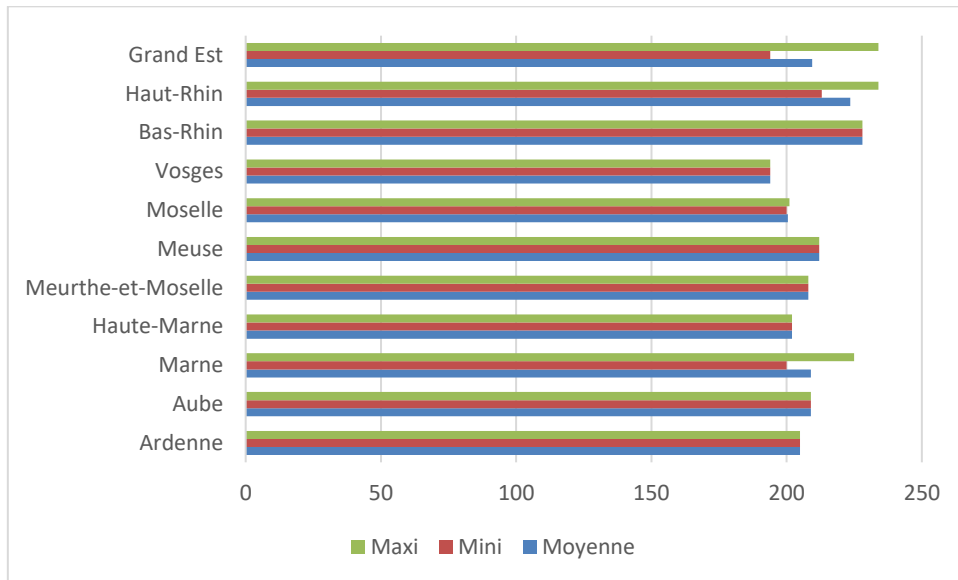


Carte réalisée par le CREA Grand Est avec Cartes & Données - © Artique  
Sources : RAH 2016

## 2. Plages d'ouverture

En moyenne, les CMPP de la région **sont ouverts 209 jours par an** (sites principaux), avec un minimum de 194 jours (dans les Vosges) et un maximum de 234 jours (dans le Haut-Rhin). Selon les départements, les moyennes varient de 194 à 224 jours.

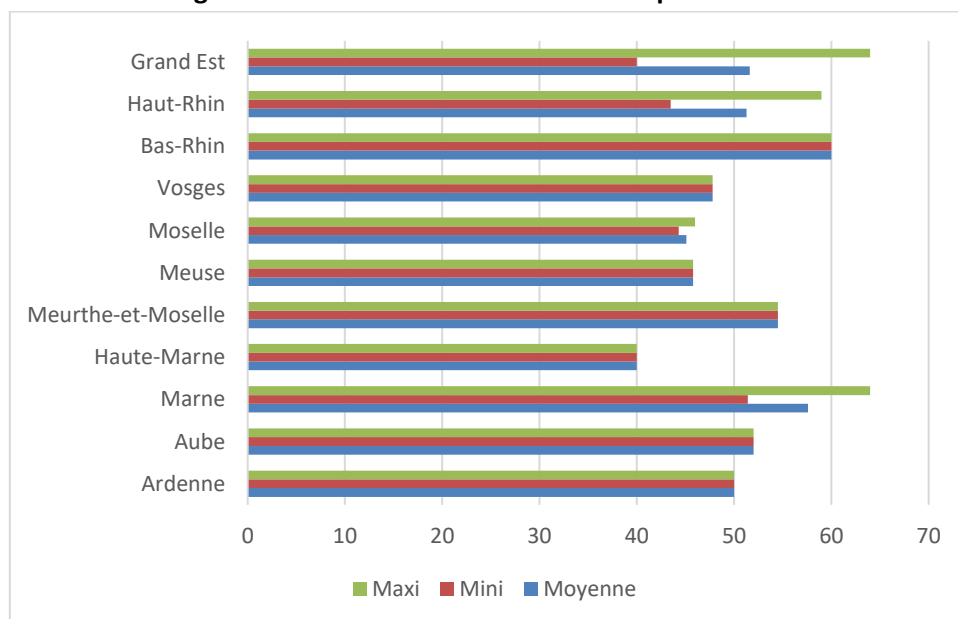
**Figure 1. Nombre annuel de jours d'ouverture**



Source : RAH 2016.

En moyenne, les CMPP de la région **sont ouverts 51,6 heures par semaine** (sites principaux), avec un minimum de 40 heures (en Haute-Marne) et un maximum de 64 heures (dans la Marne). En moyenne, les centres ouvrent plus de 9 heures par semaine avant 9 heures du matin, après 18 heures ou le samedi.

**Figure 2. Nombre d'heures d'ouverture par semaine**



## II. ACTIVITE POUR LES ENFANTS DE LA FILE ACTIVE

### 3. File active et mobilité

Les effectifs de file active varient fortement selon le territoire : de 572 dans les Vosges à 3 371 dans la Marne. Dans les Ardennes, la file active est également supérieure à 2 000 enfants. Au total, **15 245 jeunes ont été accueillis dans un CMPP** au cours de l'année 2016.

La part d'enfants reçus pour la première fois en 2016 est relativement comparable, exceptée dans le Haut-Rhin où elle représente 26 % des personnes, contre 39 % en moyenne dans la région.

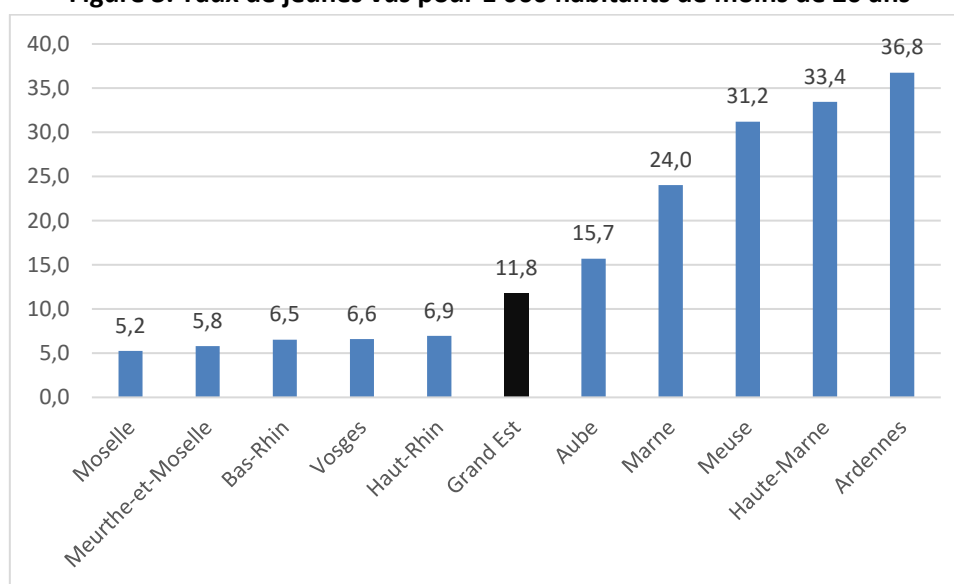
Cela dit, rapportés au nombre de jeunes âgés de moins de 20 ans, les effectifs de file active renvoient des taux (Cf. figure 3) qui dessinent une tendance différente. Ainsi, les taux de jeunes vus pour 1 000 habitants varient de 5,2 ‰ en Moselle à 36,8 ‰ dans les Ardennes. Plus généralement, les quatre départements de l'ante-région Champagne-Ardenne ainsi que la Meuse affichent les taux les plus élevés.

**Tableau 2. Caractéristiques de la file active en 2016, par département**

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
<b>Nombre total d'enfants de la file active</b>	2 339	1 179	3 371	1 242	1 014	1 337	1 224	572	1 707	1 260	15 245
<i>dont reçus pour la 1ère fois</i>	979	440	1 248	583	367	542	455	236	761	329	5 940
<i>dont reçus pour la 1ère fois (en %)</i>	42%	37%	37%	47%	36%	41%	37%	41%	45%	26%	39%
<b>Nombre total d'enfants sortis dans l'année</b>	553	437	1 170	369	378	516	406	214	597	347	4 987
<i>dont sortis pendant ou après un diagnostic</i>	-	252	120	237	-	198	121	91	-	133	1 152
<i>dont sortis pendant ou après une période de traitement</i>	-	184	533	132	-	318	285	123	-	249	1 824

Source : RAH 2016.

**Figure 3. Taux de jeunes vus pour 1 000 habitants de moins de 20 ans**



Source : RAH 2016.



#### 4. Modalités d'accompagnement au cours de l'année 2016

Les modalités d'accompagnement proposées par les CMPP sont relativement variables selon le territoire. Alors que dans plusieurs départements (Vosges, Ardennes, Aube, Moselle) plus de la moitié des enfants de la file active de 2016 a bénéficié d'un diagnostic au cours de l'année, cette proportion est de 20 % en Meurthe-et-Moselle, ou encore de 27 % en Meuse.

En Meurthe-et-Moselle, la part de jeunes ayant bénéficié d'un traitement est également en retrait par rapport à la moyenne régionale (40 % vs 62 % en moyenne).

**Tableau 3. Modalités d'accompagnement**

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants ayant bénéficié d'un <b>diagnostic</b>	1 235	594	1 309	495	204	363	601	307	-	473	<b>5 581</b>
<i>en % de la file active</i>	53%	50%	39%	40%	20%	27%	49%	54%	-	38%	<b>37%</b>
Nb d'enfants ayant bénéficié d'un <b>traitement</b>	1 694	909	2 440	747	402	974	957	418	-	928	<b>9 469</b>
<i>en % de la file active</i>	72%	77%	72%	60%	40%	73%	78%	73%	-	74%	<b>62%</b>
Nb d'enfants ayant bénéficié de soins complémentaires (hors CMPP financés par le CMPP)	-	7	0	3	100	42	0	34	162	5	<b>353</b>
Nb d'enfants ayant bénéficié de soins complémentaires (hors CMPP non financés par le CMPP)	-	-	179	0	-	5	26	-	0	0	<b>210</b>

Source : RAH 2016.

#### 5. Synthèses effectuées dans l'année

En 2016, les CMPP de la région Grand Est ont réalisé au moins une synthèse pour 9 834 enfants, soit 65 % de la file active. Mais ce niveau de réalisation est très différent d'un territoire à l'autre : de 20 % dans le Bas-Rhin à au moins 80 % dans plusieurs départements (Marne, Ardennes, Meuse).

**Tableau 4. Synthèses effectuées dans l'année**

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants ayant bénéficié d'au moins une <b>synthèse</b>	2 339	509	3 095	673	-	1 082	827	444	338	527	<b>9 834</b>
<i>en % de la file active</i>	100%	43%	92%	54%	-	81%	68%	78%	20%	42%	<b>65%</b>
Nb de synthèses individuelles effectuées	2 962	1 209	5 298	673	-	1 082	976	723	338	744	<b>14 005</b>

Source : RAH 2016.

### III. INTERVENTIONS DES PROFESSIONNELS AUPRES DES ENFANTS

#### 6. Séances et actes réalisés au CMPP

Les jeunes de la file active de l'année 2016 ont bénéficié, en moyenne, de 13 séances (ou 17 actes) réalisées par les professionnels du CMPP. Cette valeur varie presque du simple au double : 12 séances dans le Bas-Rhin et 13 en Haute-Marne, à 21 dans l'Aube et 20 en Meurthe-et-Moselle. Elle ne semble donc pas corrélée ni au nombre d'enfants suivis en file active, ni aux effectifs de jeunes vus.

Le taux d'absentéisme, calculé sur la base des actes, est relativement comparable entre les territoires. Il est de 20 % au niveau régional.

**Tableau 5. Séances et actes réalisés, par département**

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb de <b>séances</b> réalisées	-	24 673	46 256	15 587	20 302	21 540	22 979	9 990	21 037	19 792	<b>202 156</b>
<i>Moyenne par enfants</i>	-	21	14	13	20	16	19	17	12	16	13
Nb d' <b>actes</b> réalisés	41 461	24 135	45 607	16 546	20 302	22 942	27 806	10 981	24 216	21 993	<b>255 989</b>
<i>Moyenne par enfants</i>	18	20	14	13	20	17	23	19	14	17	17
Nb d' <b>actes</b> programmés non réalisés	8 831	5 663	10 316	4 449	6 806	4 982	7 399	2 011	6 917	7 244	<b>64 618</b>
<i>Taux d'absentéisme</i>	18%	19%	18%	21%	25%	18%	21%	15%	22%	25%	20%

Source : RAH 2016.

#### 7. Séances et actes réalisés hors du CMPP

Les séances et actes réalisés hors du CMPP sont peu fréquents : en moyenne, 0,13 séances/actes ont été réalisés par enfants au cours de l'année 2016. Il s'agit très majoritairement de séances/actes réalisés dans le cadre de l'équipes de suivi de la scolarisation (ESS) ou de l'équipe éducative (EE), c'est-à-dire en milieu scolaire.

**Tableau 6. Séances et actes réalisés hors du CMPP**

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
<b>Nb d'actes réalisés avec l'enfant et/ou ses parents hors CMPP</b>	-	161	513	341	183	494	61	131	39	76	1 999
dont réalisés à domicile	-	0	94	17	0	40	0	0	6	0	157
dont en milieu scolaire hors réunions ESS, EE	-	0	6	26	0	225	0	0	16	0	273
dont dans le cadre de l'ESS ou EE	-	148	370	224	183	151	61	131	2	76	1 346
dont dans d'autres lieux	-	13	43	74	0	78	0	-	15	0	223
<i>Moyenne par enfants</i>	-	0,14	0,15	0,27	0,18	0,37	0,05	0,23	0,02	0,06	0,13

Source : RAH 2016.

## 8. Interventions réalisées par les différents professionnels

En 2016, les enfants accompagnés par les CMPP de la région ont bénéficié, en moyenne, de 15 interventions. Une large majorité de ces interventions ont été assurées par des psychologues (45 % des interventions) et des personnels de rééducation (38 % en cumulant orthophonistes et psychomotriciens). Les interventions des médecins restent assez limitées en proportion (5,4 %).

Selon le territoire, le nombre moyen d'interventions par enfants varie du simple au double : de 9 interventions en Haute-Marne à 19 en Meurthe-et-Moselle et en Moselle. Ces tendances sont cohérentes avec les constats établis précédemment.

**Tableau 7. Interventions réalisées, par département**

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Psychiatre ou pédopsychiatre ou autres médecins	2 027	-	3 619	26	1 011	355	1 723	0	856	2 671	<b>12 288</b>
Psychologue	14 298	7 868	23 791	4 158	9 232	10 907	11 581	4 316	11 319	5 972	<b>103 442</b>
<i>dont psychologue mis à disposition par l'EN</i>	812	0	242	-	0	0	632	0	778	0	<b>2 464</b>
Personnel de rééducation	20 397	10 204	11 099	4 688	7 702	6 235	7 604	2 787	6 506	8 337	<b>85 559</b>
<i>dont orthophoniste</i>	14 152	6 347	5 093	2 842	4 539	3 025	5 498	1 923	3 397	5 094	<b>51 910</b>
<i>dont psychomotricien</i>	6 245	3 857	6 006	1 846	3 163	2 726	2 106	987	3 109	3 243	<b>33 288</b>
Enseignant spécialisé et psychopédagogue	3 980	2 354	3 671	2 230	1 062	2 531	1 852	1 255	3 842	2 064	<b>24 841</b>
<i>dont personnel mis à disposition par l'EN</i>	3 980	2 354	2 824	733	1 062	2 531	1 177	1 255	-	0	<b>15 916</b>
Autre personnel éducatif (éducateur...)	-	-	0	-	-	0	19	0	-	324	<b>343</b>
Assistant social	-	-	46	-	0	8	0	0	-	177	<b>231</b>
Autre intervenants (ergo et art-thérapeutes, infirmiers, AMP..)	-	-	0	180	-	0	225	0	-	706	<b>1 111</b>
<b>TOTAL</b>	<b>40 702</b>	<b>20 426</b>	<b>42 226</b>	<b>11 282</b>	<b>19 007</b>	<b>20 036</b>	<b>23 004</b>	<b>8 358</b>	<b>22 523</b>	<b>20 251</b>	<b>227 815</b>
<i>Moyenne par enfants</i>	17	17	13	9	19	15	19	15	13	16	15

Source : RAH 2016.

## IV. COORDINATION, PREVENTION ET PARTENARIAT

### 9. Coordination et formations

Concernant la coordination interne et externe, les résultats collectés sont très variables. Ils peuvent néanmoins être soumis à la méthode de décompte adoptée par les différentes structures.

**Tableau 8. Réunions internes et avec les partenaires**

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Réunions internes par an ( <i>Moyenne</i> )	506	311	181	135	108	431	262	-	570	295	<b>262</b>
<i>Mini</i>	506	311	35	135	108	431	222	-	570	233	<b>35</b>
<i>Maxi</i>	506	311	347	135	108	431	303	-	570	357	<b>570</b>
Réunions avec partenaires par an ( <i>Moyenne</i> )	1 441	-	127	349	-	489	-	-	-	43	<b>302</b>
<i>Mini</i>	1 441	-	3	349	-	489	-	-	-	40	<b>3</b>
<i>Maxi</i>	1 441	-	315	349	-	489	-	-	-	45	<b>1 441</b>

Source : RAH 2016.

Les résultats en lien avec la participation à des journées d'études ou des colloques semblent également souffrir d'un manque de comparabilité, dû à des méthodes de travail hétérogènes des CMPP.

**Tableau 9. Participation à des formations et colloques**

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Jours consacrés à la formation financées dans le PFA ( <i>Moyenne</i> )	79	275	56	93	21	18	62	22	102	60	<b>73</b>
<i>Mini</i>	79	275	32	93	21	18	12	22	102	17	<b>12</b>
<i>Maxi</i>	79	275	73	93	21	18	112	22	102	103	<b>275</b>
Jours consacrés à la participation à des colloques ou journées d'études (hors PFA) ( <i>Moyenne</i> )	12	201	78	158	-	40	32	48	-	10	<b>62</b>
<i>Mini</i>	12	201	8	158	-	40	31	48	-	4	<b>3</b>
<i>Maxi</i>	12	201	206	158	-	40	33	48	-	15	<b>206</b>

Source : RAH 2016.

**Tableau 10. Intervention à des colloques et journées d'études**

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Interventions des pros du CMPP en colloque, journées d'études ou formation ou information ( <i>Moyenne</i> )	34	3	2	2	.	7	5	14	.	8	<b>8</b>
<i>Mini</i>	34	3	0	2	.	7	5	14	.	8	<b>0</b>
<i>Maxi</i>	34	3	5	2	.	7	5	14	.	8	<b>34</b>
dont nombre de jours auprès des partenaires de l'EN ( <i>Moyenne</i> )	23	1	1	2	.	1	3	12	.	.	<b>6</b>
<i>Mini</i>	23	1	1	2	.	1	3	12	.	.	<b>1</b>
<i>Maxi</i>	23	1	1	2	.	1	3	12	.	.	<b>23</b>

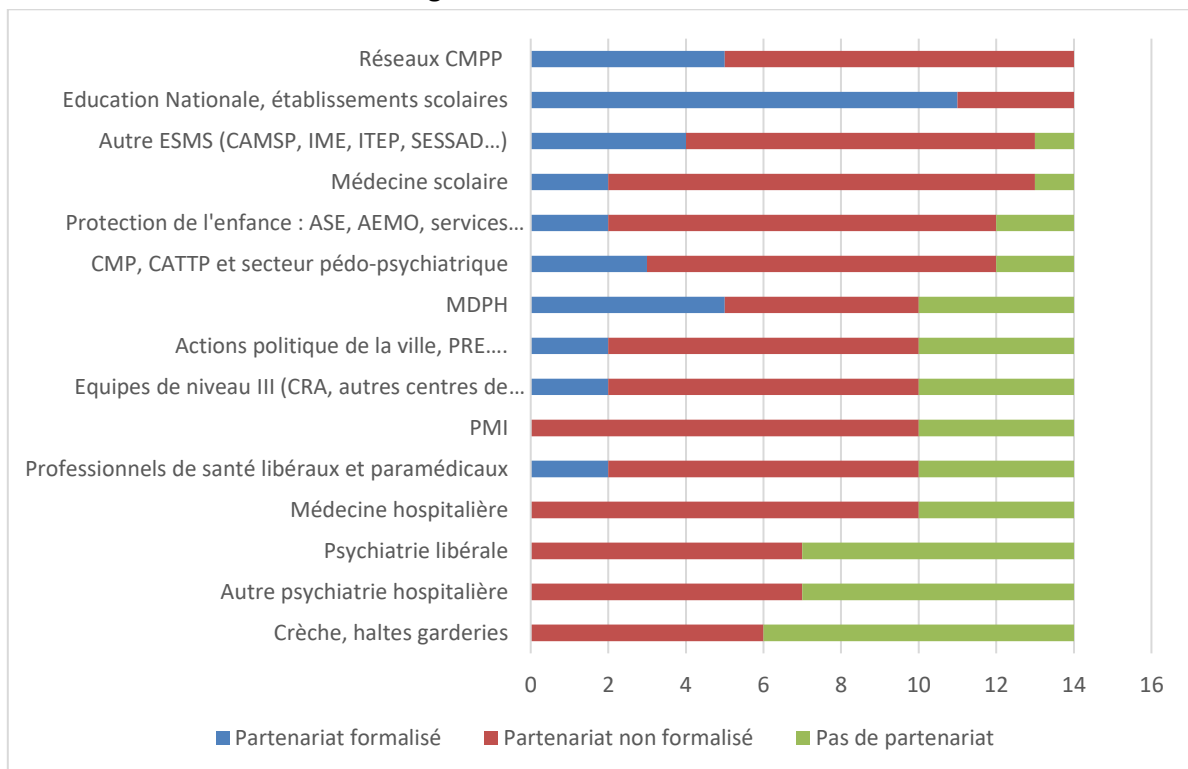
Source : RAH 2016.

## 10. Partenariat

L'ensemble des CMPP de la région Grand Est a établi un partenariat (formalisé ou non) avec les services de l'Education nationale et un réseau de CMPP. Les crèches/haltes garderies et la psychiatrie libérale sont les deux catégories d'acteurs avec lesquelles les CMPP établissent le moins fréquemment de partenariat (moins de la moitié des structures).

Les trois structures marnaises et celle de l'Aube ne déclarent pas de partenariat avec la MDPH. Notons également que quatre CMPP ne déclarent pas de liens partenariaux avec une équipe de niveau 3 (CRA ou autre centre de ressource) : le centre aubois, celui basé en Haute-Marne, ainsi que deux des trois centres marnais.

**Figure 4. Partenariats des CMPP**



Source : RAH 2016.

## V. ENFANTS PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2016

### 11. Dernière modalité d'accompagnement

Parmi l'ensemble des jeunes présents dans un CMPP de la région au 31 décembre 2016, **un sur dix n'a été vu qu'une seule fois au cours de l'année**. Dans les Ardennes, cette part représente un quart des effectifs, ce qui explique en partie l'importance de sa file active.

Par ailleurs, **les modalités d'accompagnement varient sensiblement en fonction des territoires**. Par exemple, alors que près de la moitié des enfants présents en fin d'année dans les structures de l'Aube ou de la Haute-Marne avait un diagnostic en cours, la majorité des jeunes accueillis dans le Haut-Rhin, les Vosges ou la Meuse suivait un traitement. En Moselle, les proportions cumulées d'enfants avec un diagnostic en cours et d'enfants en cours de traitement ne dépassent pas 29 %.

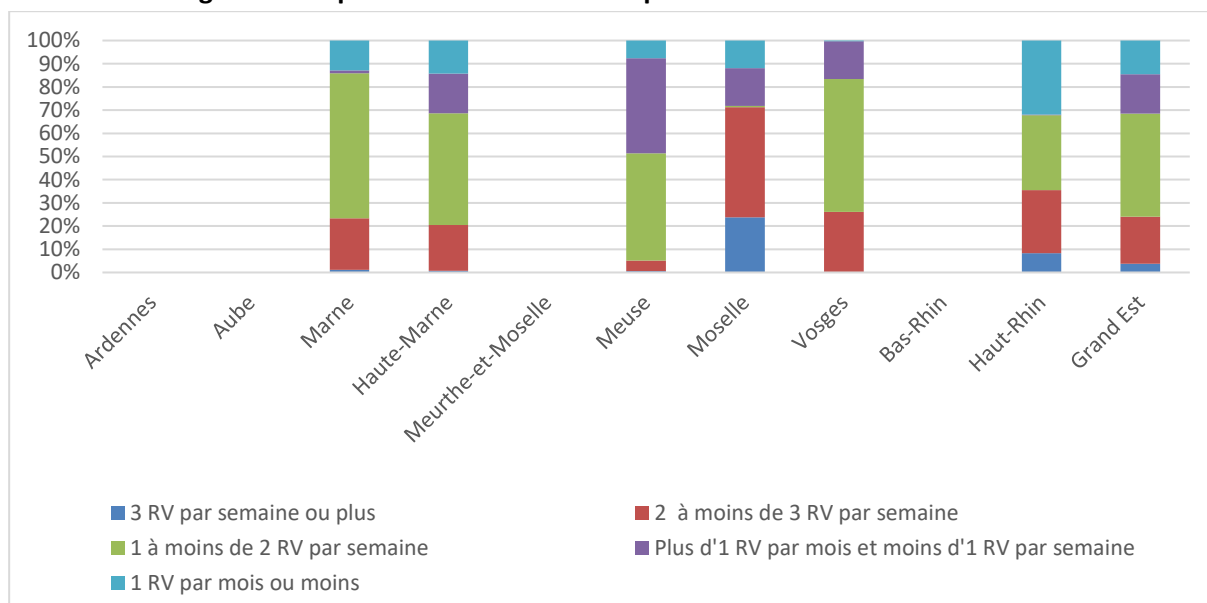
**Tableau 11. Modalité d'accompagnement des enfants présents au 31 décembre 2016**

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
<b>Nombre d'enfants avec dossier en cours en décembre</b>	<b>1 786</b>	<b>1 035</b>	<b>2 513</b>	<b>873</b>	<b>1 014</b>	<b>1 138</b>	<b>816</b>	<b>367</b>	<b>1 787</b>	<b>913</b>	<b>12 242</b>
<i>dont nombre enfants vus une seule fois dans l'année</i>	445	149	379	65	-	107	-	15	-	38	<b>1 198</b>
<i>dont nombre enfants avec diagnostic en cours</i>	620	445	513	372	-	198	29	75	-	199	<b>2 451</b>
<i>dont nombre d'enfants en cours de traitement</i>	-	590	1 718	436	-	833	202	277	-	712	<b>4 768</b>
<b>En % / effectifs au 31/12</b>											
<i>dont nombre enfants vus une seule fois dans l'année</i>	25%	14%	15%	7%	-	9%	-	4%	-	4%	<b>10%</b>
<i>dont nombre enfants avec diagnostic en cours</i>	35%	43%	20%	43%	-	17%	4%	20%	-	22%	<b>20%</b>
<i>dont nombre d'enfants en cours de traitement</i>	-	57%	68%	50%	-	73%	25%	75%	-	78%	<b>39%</b>

Source : RAH 2016.

Par ailleurs, concernant les 4 768 enfants en cours de traitement, la fréquence des interventions prévue dans le projet de soin et d'accompagnement est variable : alors qu'elles sont programmées au moins une fois par semaine pour au moins 70 % des enfants dans la plupart des départements, elles ne le sont à cette fréquence que dans 51 % des cas en Meuse.

**Figure 5. Fréquence des interventions pour les enfants en cours de traitement**



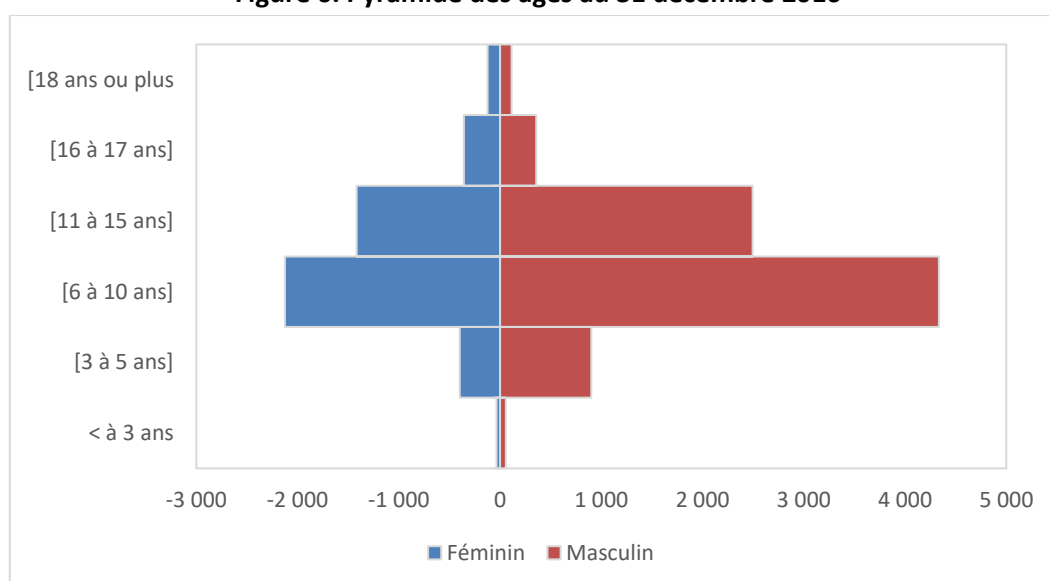
Source : RAH 2016.

## 12. Age et sexe

Au 31 décembre 2016, la majorité des enfants pris en charge par les CMPP de la région sont des garçons (65 %). L'âge moyen des enfants, selon les structures, varie de 9 ans (dans un CMPP de Moselle et du Haut-Rhin) à 10,3 ans (dans le centre haut-marnais). La tranche d'âges la plus représentée est celle des enfants de 6-10 ans révolus.

L'intervention très précoce (avant 3 ans) reste marginale (0,7 %). Celle auprès des jeunes enfants (3-5 ans) reste également limitée (10,7 %).

**Figure 6. Pyramide des âges au 31 décembre 2016**



Source : RAH 2016.

### 13. Diagnostic par catégories cliniques

Dans la trame des RAH, les établissements ont la possibilité de rendre compte des évaluations diagnostique soit en utilisant les catégories cliniques CFTMEA, soit les catégories cliniques CIM10.

Concernant la CFTMEA, les résultats ne sont disponibles que pour 5 territoires. Ainsi, en suivant ces catégories, **l'absence de diagnostic est la situation la plus fréquente (22 %)**. Pour les situations diagnostiquées, les troubles névrotiques sont les représentés (21 %). Les troubles du développement et des fonctions instrumentales (17 %), les pathologies limites (11 %) et les troubles réactionnels (10 %) sont les autres catégories significatives. Les TSA ou autre TED diagnostiqués représentent 2,4 % des effectifs.

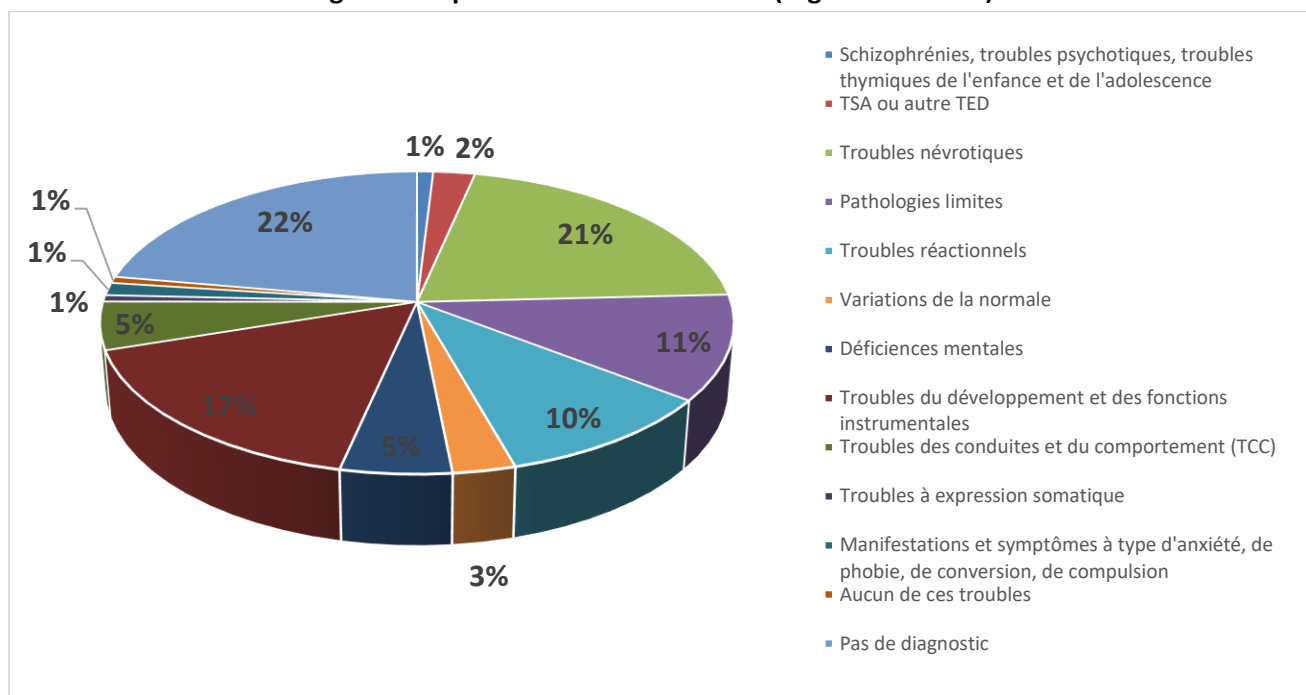
**Tableau 12. Diagnostic selon les catégories cliniques CFTMEA**

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Schizophrénies, troubles psychotiques, troubles thymiques de l'enfance et de l'adolescence	-	-	24	1	-	18	2	-	-	0	<b>45</b>
TSA ou autre TED	-	-	40	12	-	20	22	-	-	22	<b>116</b>
Troubles névrotiques	-	-	238	201	-	73	234	-	-	253	<b>999</b>
Pathologies limites	-	-	193	89	-	99	23	-	-	134	<b>538</b>
Troubles réactionnels	-	-	132	93	-	90	117	-	-	56	<b>488</b>
Variations de la normale	-	-	50	13	-	46	10	-	-	16	<b>135</b>
Déficiences mentales	-	-	62	17	-	1	120	-	-	39	<b>239</b>
Troubles du développement et des fonctions instrumentales	-	-	440	104	-	165	10	-	-	72	<b>791</b>
Troubles des conduites et du comportement (TCC)	-	-	113	52	-	56	5	-	-	19	<b>245</b>
Troubles à expression somatique	-	-	9	15	-	5	3	-	-	1	<b>33</b>
Manifestations et symptômes à type d'anxiété, de phobie, de conversion, de compulsion	-	-	21	5	-	33	4	-	-	2	<b>65</b>
Aucun de ces troubles	-	-	25	-	-	8	-	-	-	0	<b>33</b>
Pas de diagnostic	-	-	91	640	-	0	35	-	-	299	<b>1 065</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 438</b>	<b>1 242</b>	<b>0</b>	<b>614</b>	<b>585</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>913</b>	<b>4 792</b>

Source : RAH 2016.



**Figure 7. Répartition selon la CFTMEA (région Grand Est)**



Source : RAH 2016.

Concernant la CIM10, les résultats ne sont disponibles que pour 6 territoires. Ainsi, en suivant ces catégories, les troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance et l'adolescence (33 %), les troubles du développement psychologique à l'exception des TED et TSA (28 %) et les troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes (23 %) représentent une large majorité des situations. Les TSA diagnostiqués représentent 5,4 % des effectifs.

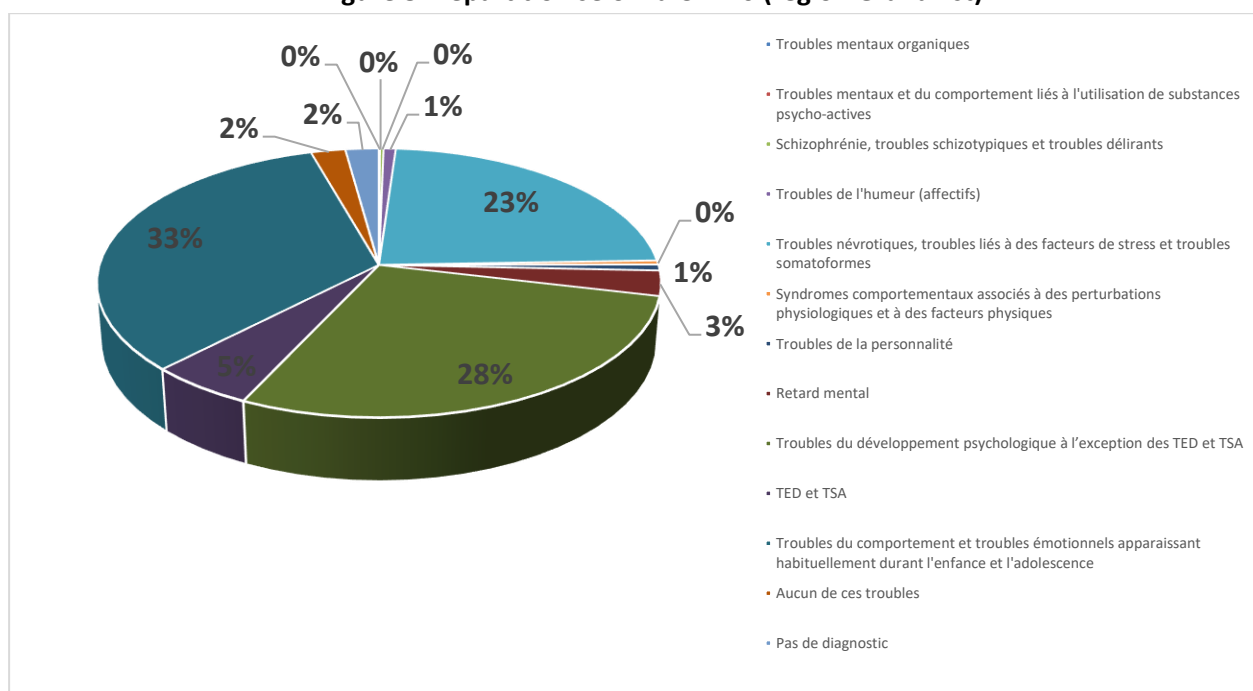
**Tableau 13. Diagnostic selon les catégories cliniques CIM10**

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Troubles mentaux organiques	-	-	3	-	-	-	0	-	-	-	3
Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psychoactives	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	0
Schizophrénie, troubles schizotypiques et troubles délirants	-	-	10	-	-	-	0	-	-	-	10
Troubles de l'humeur (affectifs)	-	-	33	-	-	-	1	-	-	-	34
Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes	-	-	238	201	-	73	234	-	-	253	999
Syndromes comportementaux associés à des perturbations physiologiques et à des facteurs physiques	-	-	20	-	-	-	1	-	-	-	21
Troubles de la personnalité	-	-	31	-	-	-	0	-	-	-	31
Retard mental	39	-	87	-	-	-	3	-	-	-	129
Troubles du développement psychologique à l'exception des TED et	688	-	469	-	-	-	54	-	-	-	1 211

TSA												
TED et TSA	148	-	58	-	-	-	22	-	-	-	-	<b>228</b>
Troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance et l'adolescence	894	-	461	-	-	-	67	-	-	-	-	<b>1 422</b>
Aucun de ces troubles	17	-	63	-	-	-	16	-	-	-	-	<b>96</b>
Pas de diagnostic	-	-	65	-	-	-	28	-	-	-	-	<b>93</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 786</b>	<b>0</b>	<b>1 538</b>	<b>201</b>	<b>0</b>	<b>73</b>	<b>426</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>253</b>	<b>4 277</b>	

Source : RAH 2016.

Figure 8. Répartition selon la CIM10 (région Grand Est)



Source : RAH 2016.

#### 14. Situation par rapport au handicap

Globalement, la situation des enfants par rapport au handicap et aux mesures de protection est très peu renseignée et donc non analysable.

Tableau 14. Enfants avec un dossier MDPH ou une mesure de protection

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'enfants présents avec un dossier MDPH ouvert	-	-	415	-	-	368	-	-	-	89	<b>872</b>
<i>dont nombre de dossiers MDPH ouverts dans l'année</i>	-	-	110	-	-	27	-	-	-	-	<b>137</b>
Nombre d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection	-	-	110	-	-	48	-	-	-	1	<b>159</b>
<i>dont nb de mesures éducatives judiciaires</i>	-	-	31	-	-	-	-	-	-	1	<b>32</b>
<i>dont nb de mesures éducatives administ</i>	-	-	7	-	-	-	-	-	-	17	<b>24</b>
<i>dont nb de mesures de placement ASE</i>	-	-	70	-	-	13	-	-	-	16	<b>99</b>
<i>dont nombre de mesures PJJ</i>	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	<b>2</b>

### 15. Délai d'attente avant accueil en CMPP

Sur l'ensemble de la région Grand Est, **2 104 enfants sont en attente d'un premier rendez-vous dans un CMPP**. En moyenne, cela représente 152 enfants par structure, sachant que ce résultat est très variable : de 46 jeunes dans les Vosges à 402 dans l'Aube.

**Tableau 15. Délai d'accueil au CMPP**

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'enfants en attente d'un premier RDV	159	402	299	60	-	143	491	46	47	457	<b>2 104</b>
<i>Moyenne</i>	159	402	100	60	-	143	246	46	47	229	<b>152</b>
<i>Mini</i>	159	402	66	60	-	143	230	46	47	128	<b>46</b>
<i>Maxi</i>	159	402	118	60	-	143	261	46	47	329	<b>402</b>
Nombre d'enfants en attente entre le 1er RDV et le bilan ou les soins	211	-	577	120	-	209	40	19	-	0	<b>1 176</b>
<i>Moyenne</i>	211	-	192	120	-	209	40	19	-	0	<b>117</b>
<i>Mini</i>	211	-	75	120	-	209	40	19	-	0	<b>0</b>
<i>Maxi</i>	211	-	330	120	-	209	40	19	-	0	<b>330</b>

Source : RAH 2016.

## VI. ENFANTS RECUS POUR LA PREMIERE FOIS EN 2016

### 16. Origine des enfants entrés au CMPP en 2016 et délai d'attente

Les résultats concernant l'origine des enfants entrés au cours de l'année 2016 traduisent également les particularités dynamiques à l'œuvre sur les différents territoires de la région. Par exemple :

- L'**accès direct** au CMPP, par les parents ou des amis, représente plus de la moitié des situations dans les Vosges et dans le Bas-Rhin, alors que ce mode d'entrée ne représente que 6 % des cas en Moselle ;
- Dans l'Aube, les services de l'**Education nationale** sont à l'origine de presque la moitié des entrées, contre 34 % en moyenne régionale ;
- En Moselle, un enfant sur dix entrés au cours de l'année 2016 a été orienté par un **service psychiatrique** (CMP ou autre). Dans les autres territoires, cet acteur n'est à l'origine que de 2 % des enfants au maximum ;
- Les **professionnels de santé libéraux** (médicaux ou paramédicaux) de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges sont plus fréquemment à l'origine d'une entrée en CMPP que dans les autres départements : respectivement 23 % et 19 %, contre 10 % en moyenne ;
- En Moselle, près d'un quart des entrées enregistrées en 2016 se sont faites par l'intermédiaire d'un **CAMSP** (23 %, contre un maximum de 8 % dans les autres territoires) ;
- En Haute-Marne, les **services sociaux** (ASE, Unité d'action sociale, CCAS...) ont orienté 8 % des enfants entrés en CMPP en 2016. Cette proportion est de 3 % pour l'ensemble de la région ;
- Dans la Marne, la **MDPH et les enseignants référents** sont à l'origine de 9 % des entrées. Seul le territoire de la Meuse (5 % des entrées) enregistre au moins une entrée dont l'origine est du fait de cet acteur.

**Tableau 16. Répartition des enfants entrés en 2016 selon qui a conseillé ou adressé (% en colonne)**

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Accès direct (parents, amis...)	12%	14%	26%	31%	34%	21%	6%	54%	51%	41%	28%
Education nationale	35%	48%	27%	30%	32%	36%	35%	-	37%	36%	34%
<i>dont enseignants, CPO, CPE...</i>	27%	37%	20%	21%	-	22%	23%	76%	-	28%	20%
<i>dont RASED, assistante sociale, psychologue, infirmière</i>	8%	8%	5%	8%	-	8%	10%	27%	-	1%	6%
<i>dont médecin de l'éduc nationale</i>	-	3%	2%	1%	3%	2%	2%	5%	-	7%	2%
PMI	2%	5%	1%	-	4%	1%	0%	2%	-	-	1%
Psychiatrie hospitalière, CMP et secteur pédo-psychiatrique	1%	1%	2%	1%	-	1%	10%	-	-	-	1%
Psychiatrie libérale	-	1%	0%	1%	-	1%	0%	-	-	-	0%
Médecine hospitalière hors psychiatrie	1%	2%	1%	2%	-	1%	1%	4%	-	3%	1%
Médecine libérale et paramédicaux libéraux	8%	7%	12%	8%	23%	23%	8%	19%	9%	8%	12%
Autre CMPP	-	4%	2%	2%	-	1%	0%	4%	-	1%	1%
CAMSP	5%	5%	4%	2%	-	1%	23%	8%	-	5%	3%
Autre ESMS (IME, ITEP, SESSAD...)	1%	0%	2%	-	-	0%	0%	-	-	-	1%
Services sociaux (ASE-Unité d'action sociale-CCAS...)	3%	4%	2%	8%	-	5%	2%	6%	1%	2%	3%

Juge ou services judiciaires	5%	1%	1%	4%	0%	1%	1%	2%	1%	-	<b>2%</b>
MDPH et enseignant référent de scolarité	-	-	9%	-	-	5%	-	-	-	-	<b>2%</b>
Autre	28%	6%	11%	9%	7%	0%	13%	1%	-	4%	<b>10%</b>

Source : RAH 2016.

Les résultats quant au **délai d'attente** observé chez les personnes entrées au cours de l'année 2016 sont globalement peu, voire très peu renseignés dans plusieurs départements. Ils sont par conséquent difficilement comparables.

Néanmoins, les quelques données collectées semblent indiquer des tendances différentes selon le territoire : dans l'Aube (où l'information est totalement complète), la moitié des enfants entrés en 2016 ont attendu plus d'un an entre la demande et le premier rendez-vous ; alors que dans le Bas-Rhin (où l'information est également complète), la majorité des enfants n'auront dû attendre que 3 mois au plus (83 % pour moins de 3 mois).

**Tableau 17. Délai d'attente pour un 1<sup>er</sup> RDV et pour le bilan/les soins**

Attente entre la demande de RDV et le 1er RDV	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins de 15 jours	-	5%	6%	12%	-	2%	3%	3%	15%	5%	<b>6%</b>
Entre 15 jours et moins d'un 1 mois	-	3%	5%	7%	-	5%	3%	2%	15%	6%	<b>5%</b>
Entre 1 mois et moins de 3 mois	-	9%	22%	34%	-	17%	2%	20%	53%	25%	<b>20%</b>
Entre 3 mois et moins de 6 mois	-	10%	15%	4%	-	21%	4%	24%	13%	16%	<b>11%</b>
Entre 6 mois et moins de 12 mois	-	23%	2%	0%	-	20%	9%	3%	4%	33%	<b>7%</b>
12 mois ou plus	-	50%	1%	0%	-	0%	6%	0%	-	14%	<b>5%</b>
Non réponse	100%	0%	49%	42%	100%	35%	73%	48%	0%	0%	<b>46%</b>

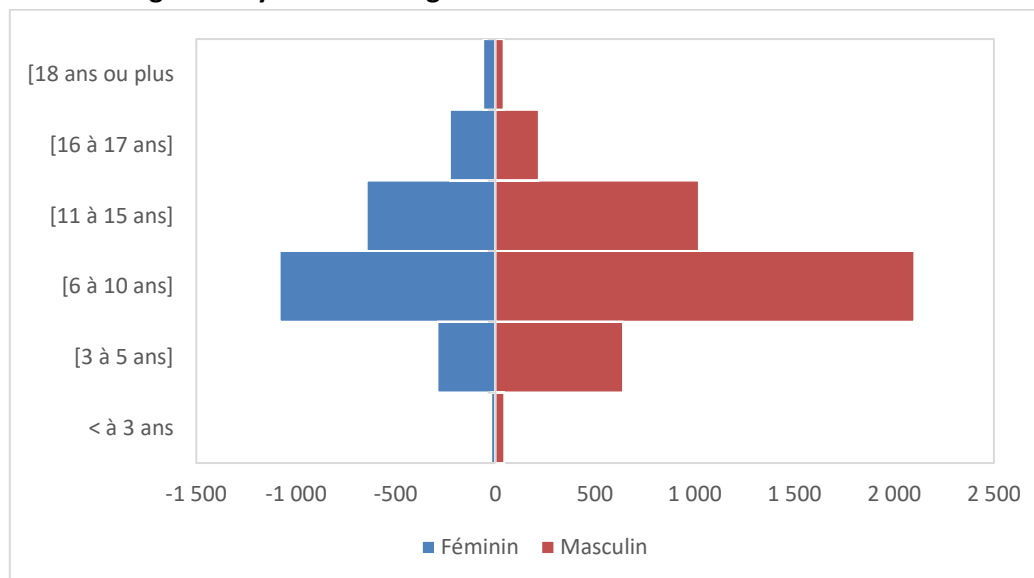
Attente entre le 1er RDV et le bilan ou les soins	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins de 15 jours	-	-	0,2%	0,0%	-	0,6%	-	-	-	-	<b>0,1%</b>
Entre 15 jours et moins d'un 1 mois	-	-	0,2%	0,9%	-	0,0%	-	-	-	-	<b>0,1%</b>
Entre 1 mois et moins de 3 mois	-	-	0,6%	2,7%	-	6,1%	-	-	-	-	<b>0,9%</b>
Entre 3 mois et moins de 6 mois	-	-	0,8%	5,0%	-	4,4%	-	-	-	-	<b>1,1%</b>
Entre 6 mois et moins de 12 mois	-	-	3,8%	5,7%	-	5,0%	-	-	-	-	<b>1,8%</b>
12 mois ou plus	-	-	6,5%	0,0%	-	0,4%	-	-	-	-	<b>1,4%</b>
Non réponse	100%	100%	88%	86%	100%	84%	100%	100%	100%	100%	<b>95%</b>

Source : RAH 2016.

## 17. Caractéristiques des enfants entrés en 2016

La majorité des enfants entrés au cours de l'année est âgée, au moment du premier acte, de 6 à 10 ans. Ces résultats sont cohérents avec les caractéristiques générales de la population bénéficiaire (Cf. figure 6).

Figure 9. Pyramide des âges au 1<sup>er</sup> acte des enfants entrés en 2016



Source : RAH 2016.

Bien que le **mode de scolarisation** ne soit pas connu pour l'ensemble des enfants, la classe ordinaire est le mode très largement majoritaire pour les enfants entrés en CMPP en 2016.

Tableau 18. Mode de scolarisation des enfants de 3 ans ou plus

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Scolarisation en classe ordinaire	94%	40%	93%	-	92%	94%	24%	50%	80%	52%	<b>73%</b>
Scolarisation adaptée (SEGPA, EREA)	2%	0%	1%	-	2%	0%	0%	1%	0%	1%	<b>1%</b>
Scolarisation en ULIS	4%	1%	2%	-	-	2%	1%	1%	0%	5%	<b>2%</b>
Scolarisation en ESMS en UE dont UE externalisée	0%	-	0%	-	-	0%	0%	-	-	0%	<b>0%</b>
Enfants de 3 ans ou plus non scolarisés	0%	-	1%	-	-	2%	0%	-	-	0%	<b>0%</b>
Mode de scolarisation inconnu	0%	60%	1%	-	6%	0%	1%	-	19%	-	<b>8%</b>
Non réponse	0%	0%	1%	100%	0%	0%	74%	48%	0%	42%	<b>16%</b>

Source : RAH 2016.

Globalement, les enfants entrés en cours d'année 2016 en CMPP ont un **temps de trajet** entre leur domicile et la structure qui les accueille inférieur à 30 minutes. La seule exception notable concerne le département de Haute-Marne, où environ 4 enfants sur 10 ont plus de 30 minute de trajet.

**Tableau 19. Temps de trajet domicile-CMPP**

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants domiciliés à 30mn de trajet maximum	98%	-	62%	62%	-	98%	25%	39%	98%	104%	<b>67%</b>
Nb d'enfants domiciliés à plus de 30mn de trajet	1%	-	15%	39%	-	22%	2%	13%	2%	5%	<b>11%</b>
Nb d'enfants avec un temps de trajet non connu	1%	-	23%	-	-	0%	0%	-	-	0%	<b>5%</b>

Source : RAH 2016.

## VII. ENFANTS SORTIS EN 2016

### 18. Parcours des enfants sortis en 2016

Les **durées d'accompagnement** observées pour les enfants sortis en 2016 sont, exceptées dans le Haut-Rhin, relativement comparables entre les territoires : elles sont principalement inférieures à un an. Dans le Haut-Rhin, seuls 7 % des enfants auront été accompagnés moins d'un an, et 40 % l'auront été au moins 3 ans.

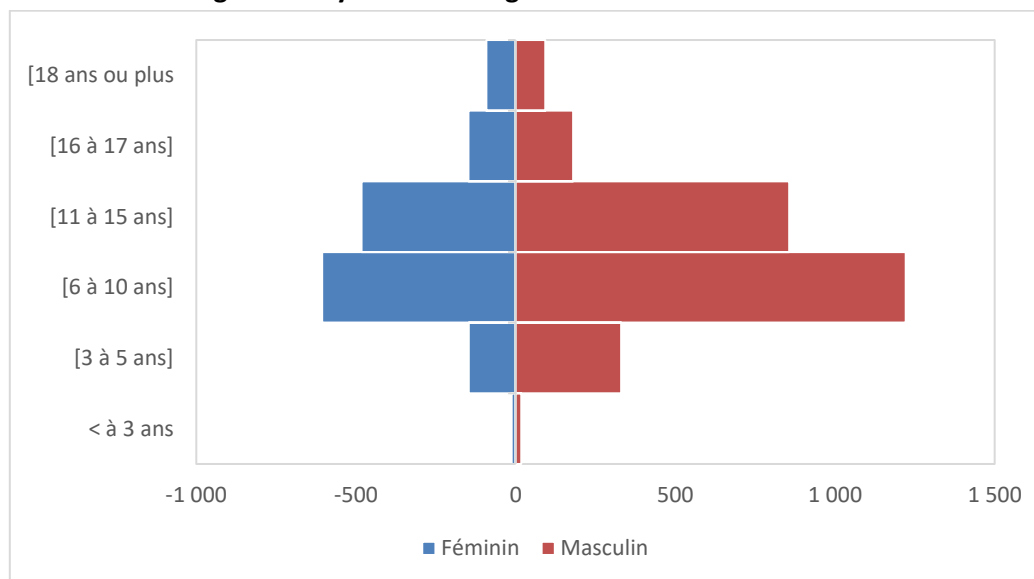
**Tableau 20. Durée d'accompagnement des enfants sortis en 2016**

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins d'un an	-	-	49%	54%	-	53%	50%	68%	33%	7%	45%
[1 an]	-	-	16%	23%	-	19%	18%	16%	18%	23%	18%
[2 ans]	-	-	11%	11%	-	11%	12%	6%	34%	29%	16%
[3 à 5 ans]	-	-	13%	11%	-	13%	21%	7%	14%	21%	13%
[6 ans ou +]	-	-	11%	2%	-	3%	0%	3%	2%	19%	7%

Source : RAH 2016.

Ainsi, la majorité des 4 187 enfants sortis du CMPP en 2016 était âgée de 6 à 10 ans au moment de la sortie. 12 % des enfants étaient âgés de 16 ans ou plus au moment de la sortie.

**Figure 10. Pyramide des âges des enfants sortis en 2016**



Source : RAH 2016.



Les données sur les **motifs de sortie** du CMPP sont très inégalement renseignées selon les territoires, et donc difficilement comparables. Retenons que, globalement, un tiers des accompagnements sont interrompus du fait de la famille (deux tiers en Haute-Marne).

**Tableau 21. Motif de sortie du CMPP**

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Fin d'accompagnement, départ concerté (dont déménagement prévu)	78%	-	60%	37%	18%	44%	14%	-	100%	73%	<b>49%</b>
Sortie du fait de la famille, suivi interrompu	76%	-	32%	63%	51%	50%	13%	-	-	21%	<b>32%</b>
Autre	14%	-	8%	-	16%	6%	0%	-	-	6%	<b>6%</b>
Non réponse	-67%	100%	0%	0%	15%	0%	73%	100%	0%	0%	13%

Source : RAH 2016.

Les **parcours envisagés** après les fins de prise en charge concertés avec le CMPP correspondent généralement à une absence de nécessité de soins ou d'accompagnement médico-social. Deux cas particuliers sont à relever : dans les Ardennes, 17 % des parcours sont axés vers un CMP/CATTP ; en Moselle, 14 % des enfants nécessitent selon le CMPP qui accueillait un accompagnement par un service médico-social.

**Tableau 22. Parcours envisagé après le CMPP**

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Sans nécessité de soins ni d'accompagnement médico-social	87%	-	75%	-	4%	82%	67%	-	-	73%	<b>59%</b>
Suivi libéral	13%	-	10%	6%	1%	4%	12%	-	-	9%	<b>8%</b>
Autre CMPP ou BAPU (ou CAMSP)	1%	-	2%	10%	-	5%	0%	-	-	1%	<b>2%</b>
CMP / CATTP	17%	-	2%	2%	-	0%	4%	-	-	0%	<b>4%</b>
Hôpital de jour	2%	-	1%	5%	-	1%	0%	-	-	1%	<b>1%</b>
Service médicosocial (SESSAD, SAFEP, SAVS, SAMSAH ...)	1%	-	0%	5%	-	1%	14%	-	-	2%	<b>1%</b>
Etablissement médicosocial (IME, IEM, ITEP...)	3%	-	1%	4%	-	2%	4%	-	-	1%	<b>2%</b>
Maison des ados ou autres dispositifs	1%	-	0%	1%	-	0%	0%	-	-	-	<b>0%</b>
Suivi PMI	-	-	-	-	-	0%	0%	-	-	-	<b>0%</b>
Autre orientation	90%	-	16%	-	0%	3%	0%	-	-	-	<b>21%</b>

Source : RAH 2016.

## VIII. RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2016, 425 professionnels exercent dans les 14 CMPP de la région ayant répondu. Plus de la moitié d'entre eux (60 %) sont des professionnels (para-)médicaux ou des psychologues. Les métiers les plus représentés sont les psychologues (n=130), les secrétaires et personnels d'accueil (n=63), les orthophonistes (n=61) et les psychomotriciens (n=42).

**Tableau 23. Nombre d'ETP du compte administratif par métier**

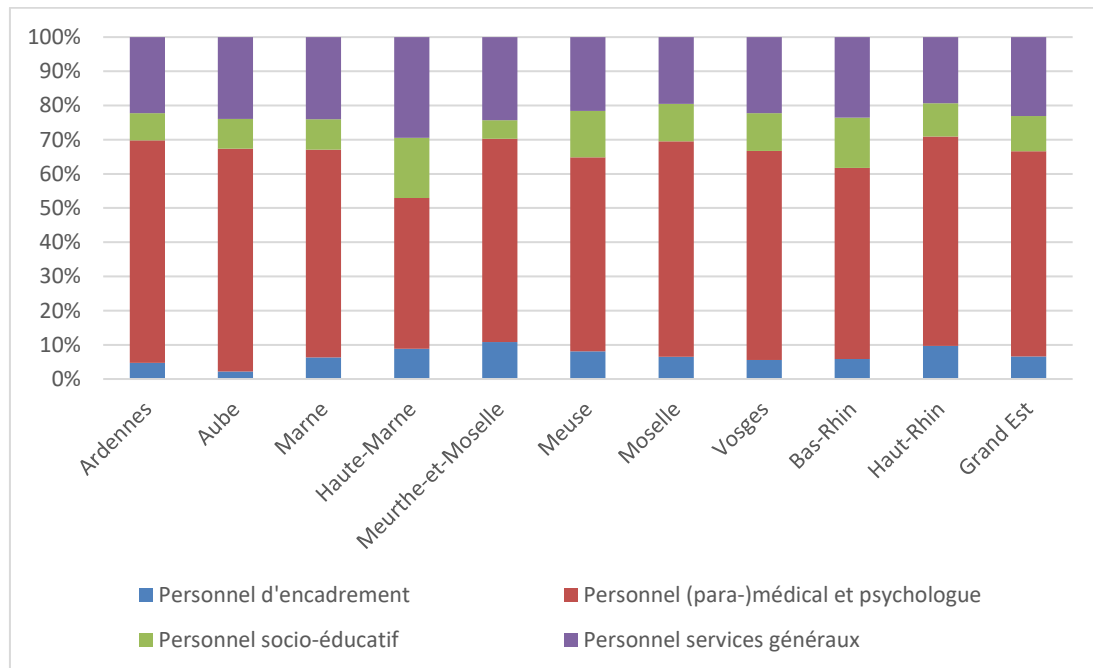
	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Mthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Directeur EN / pour la part direction	1	-	2	-	1	1	1	1	-	0	7
Médecin directeur / pour la part direction	1	-	1	0	2	1	1	0	1	0	7
Directeur administratif / pour la part direction	1	1	0	1	0	1	1	-	1	1	7
Chef de service / pour la part management et coordination	-	0	2	2	1	0	-	-	-	2	7
Coordinateur / pour la part coordination	-	-	0	-	0	0	-	-	-	0	0
<b>Sous-total personnel d'encadrement</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>28</b>
Psychiatre ou pédopsychiatre	2	2	3	1	1	1	1	0	1	2	14
Pédiatre	-	-	0	-	1	1	-	1	-	1	4
Autre médecin	-	-	0	-	0	0	0	-	-	0	0
Orthophoniste	15	10	6	3	5	3	8	2	3	6	61
Psychomotricien	7	6	6	2	4	4	3	2	4	4	42
Autres personnels paramédicaux	-	-	0	-	0	0	0	-	-	0	0
Psychologue	16	12	31	9	11	12	16	6	11	6	130
Psychologue EN	1	-	2	-	0	0	1	-	0	0	4
<b>Sous-total personnel (para-)médical et psychologue</b>	<b>41</b>	<b>30</b>	<b>48</b>	<b>15</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>29</b>	<b>11</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>255</b>
Enseignant	-	-	-	-	0	0	0	-	-	0	0
Psychopédagogue	0	-	1	2	0	0	1	-	2	2	8
Psychopédagogue EN	5	4	4	2	2	4	3	2	2	0	28
Assistant de service social	-	-	2	2	0	1	1	-	1	0	7
Educateur spécialisé ou moniteur éducateur	-	-	0	0	0	0	-	-	-	0	0
Educateur de jeunes enfants	-	-	0	-	0	0	-	-	-	1	1
Autre personnel éducatif	-	-	0	-	0	0	-	-	-	0	0
<b>Sous-total personnel socio-éducatif</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>44</b>
Codeur LPC / Interprète LSF	-	-	0	-	0	0	-	-	-	0	0
Secrétaire et personnel d'accueil	8	8	12	6	6	4	6	3	6	4	63
Comptable	1	1	2	1	1	2	1	-	1	0	10
Autres agents administratifs et comptabilité	0	-	0	1	2	0	1	-	1	1	6
Agents des services généraux	5	2	3	2	0	2	1	1	-	1	17
Autre	-	-	2	-	0	0	-	-	-	0	2
<b>Sous-total personnel services généraux</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>98</b>
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	<b>46</b>	<b>79</b>	<b>34</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>46</b>	<b>18</b>	<b>34</b>	<b>31</b>	<b>425</b>

Source : RAH 2016.

Plus globalement, la **structure des emplois** par catégorie indique par exemple que la part de personnels d'encadrement varie de 2 % déclaré dans l'Aube et les Vosges à 11 % en Meurthe-et-Moselle.

La proportion de personnels socio-éducatif s'élève, selon le territoire, de 4 % dans les Vosges à 18 % en Haute-Marne. Ces résultats traduisent possiblement des offres de services différentes.

**Figure 11. Structure des emplois (par catégorie)**



Source : RAH 2016.

Sur l'ensemble des CMPP, seuls quatre métiers sont touchés par une **part d'emploi non pourvus**. Ce sont les psychiatres ou pédopsychiatres (4 postes à pourvoir, soit une part d'emploi non pourvus de 29 %), les postes de direction (1 poste à pourvoir), d'orthophoniste (4 postes non pourvus, soit un taux de 7 %) et de psychomotricien (3 postes, soit 7 %).

**Tableau 24. Part d'emploi non pourvus (région Grand Est)**

	Nb d'ETP du compte administratif	Nb d'ETP non pourvus au 31/12	Part d'emploi non pourvus
Directeur EN / pour la part direction	7	1	14%
Médecin directeur / pour la part direction	7	0	0%
Directeur administratif / pour la part direction	7	0	0%
Chef de service / pour la part management et coordination	7	0	0%
Coordinateur / pour la part coordination	0	0	-
<b>Sous-total personnel d'encadrement</b>	<b>28</b>	<b>1</b>	<b>4%</b>
Psychiatre ou pédopsychiatre	14	4	29%
Pédiatre	4	0	0%
Autre médecin	0	0	-
Orthophoniste	61	4	7%
Psychomotricien	42	3	7%
Autres personnels paramédicaux	0	0	-
Psychologue	130	0	0%
Psychologue EN	4	0	0%
<b>Sous-total personnel (para-)médical et psychologue</b>	<b>255</b>	<b>11</b>	<b>4%</b>
Enseignant	0	0	-
Psychopédagogue	8	0	0%
Psychopédagogue EN	28	0	0%
Assistant de service social	7	0	0%
Educateur spécialisé ou moniteur éducateur	0	0	-
Educateur de jeunes enfants	1	0	0%
Autre personnel éducatif	0	0	-
<b>Sous-total personnel socio-éducatif</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
Codeur LPC / Interprète LSF	0	0	-
Secrétaire et personnel d'accueil	63	0	0%
Comptable	10	0	0%
Autres agents administratifs et comptabilité	6	0	0%
Agents des services généraux	17	0	0%
Autre	2	0	0%
<b>Sous-total personnel services généraux</b>	<b>98</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>425</b>	<b>12</b>	<b>3%</b>

Source : RAH 2016.